



COMMUNE DE COULAURES

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 28 mai 2020

L'an deux mil vingt, le 28 mai

Le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 23 mai 2020

Secrétaire de séance : Yohan MARECHAL

Heure d'ouverture de la séance : 19h00

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Pouvoir : 01
(A partir de 20h)

Présents : Corinne DUCROCQ, Alain FAYOL, Evelyne CASTELAIN, Jean-Marie RUIZ, Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Yohan MARECHAL, Hélène KOU, Philippe GALLET, Kornelius GOUDAPPEL, Marie-Christine SAUMANDE, Nathalie SALMON, Jean-François THOMASSON, Christian BERTRAND.

Pas d'absent

Madame le Maire ouvre la séance à 19h00.

1) Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour l'année 2020 – Délibération.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux des taxes directes locales pour l'année 2020.

Elle explique à l'Assemblée Délibérante que le projet de loi de finances 2020 prévoit la suppression totale et définitive de la taxe d'habitation sur les résidences principales. De ce fait, un produit prévisionnel est attendu par les communes pour compenser cette perte. Le taux de la Taxe d'Habitation reste inchangé soit **9.29%**.

- Taxe foncière (bâti) : **12.42%**
- Taxe foncière (non bâti) : **78.59%**

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'accepter que les taxes directes locales pour l'année 2020 ne soient pas modifiées et soient conservées selon le tableau ci-dessus.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 15

2) Délibération pour le vote du budget prévisionnel annexe « Transport scolaire » 2020.

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation en recettes : 69 202.82€
- Section d'exploitation en dépenses : 19 400.00€
- Section d'investissement en recettes : 53 939.64€
- Section d'investissement en dépenses : 0.00€

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget annexe « Transport scolaire » pour l'exercice 2020.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 15

3) Délibération pour le vote du budget prévisionnel annexe « Multiple rural » 2020.

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget, article par article.

Il en ressort :

- Section d'exploitation en recettes : **4 200.00€**
- Section d'exploitation en dépenses : **3 500.00€**
- Section d'investissement en recettes : **161 551.91€**
- Section d'investissement en dépenses : **161 551.91€**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget annexe « Multiple rural » pour l'exercice 2020
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 15

4) Délibération pour le vote du budget prévisionnel principal 2020.

Madame le Maire, après avoir distribué le budget prévisionnel sur papier à tous les conseillers, procède à la présentation de ce budget.

Il en ressort :

- Section d'exploitation équilibrée en recettes et en dépenses : **818 654.06 €**
- Section d'investissement équilibrée en recettes et en dépenses : **390 768.58 €**

Après avoir entendu les sommes énoncées en sections d'investissement et d'exploitation, le Conseil Municipal,

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, d'approuver le budget principal de la commune pour l'exercice 2020
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 15

5) Création d'un emploi technique – Délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n°84-53 susvisée,

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est souhaitable de créer un poste d'adjoint technique à compter du 01 juin 2020 pour une durée de 35 heures hebdomadaire.

Les fonctions attachées à cet emploi seraient les suivantes :

- Restauration scolaire
- Entretien des locaux.

A - Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé dans l'emploi ainsi créé et les charges sociales s'y rapportant seront inscrits au budget communal aux chapitres prévus à cet effet.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, la création d'un poste d'adjoint technique.
- **Autorise**, Mme le Maire à signer toutes les pièces concernant ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 15

6) Délibération pour le gardiennage de l'église.

Mme le maire propose au Conseil municipal de renouveler les services de M. Pascal DAURAT, pour le gardiennage de l'église et de la chapelle. A ce titre, elle demande de lui verser une indemnité annuelle de 100 € qui sera renouvelé chaque année durant le mandat en cours.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **accepte**, à l'unanimité, de renouveler les services de M. Pascal DAURAT, pour le gardiennage de l'église et de la chapelle, et de lui verser une indemnité annuelle de 100 €, chaque année du mandat en cours (2020/2026).
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
Contre : 0
Pour : 15

7) Nomination du nouveau régisseur de la cantine, des transports et du régisseur suppléant pour la régie des avances – Délibération.

- Madame le Maire propose de nommer Madame Caroline MANDREA comme régisseur de la cantine et Madame Isabelle PARVAUD comme suppléant.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité, pour la nouvelle régie des recettes (cantine), de nommer Mme MANDREA Caroline, régisseur et Mme PARVAUD Isabelle, suppléant.
- **Autorise** Mme le Maire à signer toutes les pièces à venir concernant ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
 Contre : 0
 Pour : 15

- Madame le Maire propose la nomination de Madame Caroline MANDREA, adjoint administratif, au poste de Directeur de la Régie de Transport de la commune de Coulaures, suite au départ de Madame Véronique OLLIVIER.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **Accepte**, à l'unanimité de ses membres, la nomination de Madame Caroline MANDREA, en tant que Directeur de la Régie de Transport de Coulaures.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
 Contre : 0
 Pour : 15

- Madame le Maire propose la nomination de Madame Caroline MANDREA, adjoint administratif, suppléant pour gérer la régie des avances en cas d'absence du titulaire.

Ainsi, après délibération, le Conseil Municipal :

- **Décide**, à l'unanimité de ses membres, la nomination de Madame Caroline MANDREA, suppléante de la régie des avances.
- **Autorise** Mme le Maire, à faire, dire et signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Détail du vote : 15 votants

Abstention : 0
 Contre : 0
 Pour : 15

8) Questions diverses.

Il n'y a pas de questions diverses.

Fin de séance à 21h00

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance
du 28 mai 2020.

2020/05- 26 Vote des taux des 4 taxes directes locales pour
l'année 2020– Délibération

2020/05- 27 Délibération pour le vote du budget prévisionnel
annexe « Transport scolaire » 2020.

2020/05- 28 Délibération pour le vote prévisionnel annexe
« Multiple rural » 2020.

2020/05- 29 Délibération pour le vote du budget prévisionnel
principal 2020.

2020/05- 30 Création d'un emploi technique- Délibération

2020/05- 31 Délibération pour le gardiennage de l'église.

2020/05- 32 Nomination du nouveau régisseur de la cantine,
des transports et du régisseur suppléant pour la régie des
avances - Délibération.

SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Alain FAYOL	
Evelyne CASTELAIN	
Jean-Marie RUIZ	
Francis VALENTIN	
Dominique JOUSSE	
Christophe ALLARD	
Yohan MARECHAL	
Hélène KOU	
Philippe GALLET	
Kornelius GOUDAPPEL	
Marie-Christine SAUMANDE	
Nathalie SALMON	
Jean-François THOMASSON	
Christian BERTRAND	

